

Par délibération en date du 21 décembre 2015, la Ville de Vienne a mis en place sa Commission Communale pour l'Accessibilité.

Je vous informe que la première Commission Communale pour l'Accessibilité se réunira le :

**Lundi 20 juin 2016 à 15h00**  
**Salle Dauphiné – Mairie de Vienne**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Présentation de la Commission Communale pour l'Accessibilité : rôle et fonctionnement
- Présentation de la mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée
- Définition des objectifs 2016 / 2017
- Questions diverses

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Par délibération en date du 21 décembre 2015, la Ville de Vienne a mis en place sa Commission Communale pour l'Accessibilité.

Je vous informe que la première Commission Communale pour l'Accessibilité se réunira le :

**Lundi 20 juin 2016 à 15h00**  
**Salle Dauphiné – Mairie de Vienne**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Présentation de la Commission Communale pour l'Accessibilité : rôle et fonctionnement
- Présentation de la mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée
- Définition des objectifs 2016 / 2017
- Questions diverses

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

